

CF
Rapport présenté par Betty MULLER

Acte rendu exécutoire après :

- *transmission en Préfecture le : 21 NOV. 2022*
- *publication le : 22 NOV. 2022*

Session ordinaire	Siège CCPRB – salle BUEB Début de séance : 19h00 / Fin de séance : 21h25
Convocations individuelles, ordre du jour et rapport préparatoire transmis le	08 novembre 2022
Ordre du jour publié sur le site internet de la Communauté de Communes le	09 novembre 2022
Présidence	Gérard HUG
Secrétaire de séance	Philippe MAS

Conseillers statutaires en exercice	41	
Titulaires présents	37	Gérard HUG - François BERINGER - Claude GEBHARD - Claude BRENDER - Josiane BIGEL - Roland DURR - Philippe MAS - Thierry SAUTIVET - Betty MULLER - Christine SCHWARTZ - Philippe JEANDEL - Sébastien FRECHARD - Brigitte SCHULTZ - Liliane HOMBERT - Sébastien ALLION - Aurélia DIRRINGER - Paul BASS - Marie-Jeanne KIEFFER - Bruno NAEGELIN - Fabien FURDERER - Stéphane SENEZ - Jill KÖPPE-RITZENTHALER - Roger GROSHAENY - Philippe HEID - Sonia WALTISPERGER - Karine SCHIRA - Sébastien STORCK - Marie-Laure GEBER - Vincent NAEGELEN - Thierry SCHELCHER - Frédéric GIUDICI - Robert KOHLER - Patricia FIDON - Claude SCHAAL - Marie LACROIX - Arlette BRADAT - Jean-Louis HERBAUT
Suppléants présents	3	Sonia HINGANT DE SAINT MAUR - Brigitte MARTINEZ - Christian MAGINIEAU
Procurations	1	Eric SCHEER
Absents non représentés		

TARIFS DE COLLECTE DES DECHETS 2023

Conformément à l'article L2333-76 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire est invité à se prononcer sur les tarifs de redevance d'enlèvement des ordures ménagères calculés en fonction du service rendu et des tarifs de prestations et de services.

La proposition ci-annexée de tarifs tient compte de la mise en œuvre de nouvelles modalités de facturation de la redevance incitative et de contrôle d'accès en déchèteries.

Les principaux tarifs de la redevance incitative pour l'année 2023 sont les suivants :

TARIFS 2023 - COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS

ABONNEMENT AUX SERVICES DE COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS (Collecte en porte à porte, en apport volontaire, accès en déchèteries, frais administratifs, etc.)		
Type abonnement:	Tarif Abonnement (en € HT)	Tarif Abonnement (en € TTC)
Quote-Part Frais Généraux	30,18 €	33,20 €
Quote-Part Accès en déchèteries	72,09 €	79,30 €
Quote-Part Collecte des OMR	14,64 €	16,10 €
Quote-Part Collecte en apport volontaire	41,36 €	45,50 €
Abonnement par bac 140 litres (incluant 12 levées)	33,55 €	36,90 €
Abonnement par bac 360 litres (incluant 12 levées)	86,00 €	94,60 €
Abonnement par bac 660 litres (incluant 12 levées)	157,45 €	173,20 €

PART VARIABLE ORDURES MENAGERES RESIDUELLES		
Volume de bac	Levée supplémentaire (en € HT)	Levée supplémentaire (en € TTC)
140 L	1,82 €	2,00 €
360 L	4,55 €	5,00 €
660 L	8,27 €	9,10 €

PART VARIABLE DECHETERIES - PASSAGE AU DELA DE 24 PASSAGES		
Typologie d'usager	Passage (en € HT)	Passage (en € TTC)
Particulier, Professionnel et Administration	5,73 €	6,30 €

Ainsi, le tarif total de redevance pour un bac 140 litres est de 211 € incluant 12 levées de bac OMR, 24 passages en déchèteries et points verts, ainsi qu'un accès aux points d'apport volontaire. Soit une augmentation, pour ce cas précis, de 6,56 % par rapport à l'année 2022.

Quant au tarif des levées supplémentaires, nous pouvons constater une baisse de l'ordre de 48 à 61 %.

Dans le cadre de ces nouvelles modalités de facturation, il est estimé une hausse des recettes à hauteur de 3,92 % pour l'année 2023. Cette augmentation des recettes de redevance se situe nettement en deçà des prévisions d'inflation pour l'exercice écoulé.

L'augmentation des tarifs de redevance est pleinement due à la conjoncture actuelle et à la hausse des prix des prestations dans des proportions encore jamais égalées.

Afin de garantir une variation logique des tarifs de la redevance, la stratégie financière de la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach est désormais, une fois l'équilibre financier retrouvé, de limiter l'augmentation de la redevance au niveau de l'inflation et de l'évolution des prix des prestations.

Après avoir pris connaissance des éléments et en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- de fixer les montants de la redevance incitative des ordures ménagères et des prestations tels qu'indiqués ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2023 ;
- de préciser que l'ensemble des éléments de tarification sont repris dans l'annexe jointe à la délibération (annexe 3).

37 voix « pour »

4 abstentions (Philippe HEID – Sonia WALTISPERGER – Vincent NAEGELEN – Sébastien ALLION)

Le Secrétaire

Philippe MAS

Pour extrait conforme

Le Président,

Gérard HUG



TARIFS 2023 - COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS
ABONNEMENT AUX SERVICES DE COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS

(Collecte en porte à porte, en apport volontaire, accès en déchèteries, frais administratifs, etc.)

Type abonnement	Tarif Abonnement (en € HT)	Tarif Abonnement (en € TTC)
Quote-Part Frais Généraux	30,18 €	33,20 €
Quote-Part Accès en déchèteries	72,09 €	79,30 €
Quote-Part Collecte des OMR	14,64 €	16,10 €
Quote-Part Collecte en apport volontaire	41,36 €	45,50 €
Abonnement par bac 140 litres (incluant 12 levées)	33,55 €	36,90 €
Abonnement par bac 360 litres (incluant 12 levées)	86,00 €	94,60 €
Abonnement par bac 660 litres (incluant 12 levées)	157,45 €	173,20 €

PART VARIABLE ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Volume de bac	Levée supplémentaire (en € HT)	Levée supplémentaire (en € TTC)
140 L	1,82 €	2,00 €
360 L	4,55 €	5,00 €
660 L	8,27 €	9,10 €

PART VARIABLE DECHETERIES - PASSAGE AU DELA DE 24 PASSAGES

Typologie d'usager	Passage (en € HT)	Passage (en € TTC)
Particulier, Professionnel et Administration	5,73 €	6,30 €

PART VARIABLE DECHETERIES - PROFESSIONNELS

Catégorie de déchets	€ HT/m3	€ TTC/m3
Huisseries	30,73 €	33,80 €
Non-Incinérables	19,36 €	21,30 €
Plâtre	15,18 €	16,70 €
Incinérables	13,18 €	14,50 €
Plastiques rigides	6,64 €	7,30 €
Bois	6,18 €	6,80 €
Plastiques souples	6,00 €	6,60 €
Végétaux	5,55 €	6,10 €
Gravats	5,45 €	6,00 €

TARIFS COMPLEMENTAIRES POUR LA MISE A DISPOSITION DE MATERIELS

Pièces	Tarifs HT	Tarifs TTC
Tarifs des pièces détachées et accessoires des bacs pucés		
Bac roulant neuf 140 L 2 roues	26,00 €	28,60 €
Bac roulant neuf 360 L 2 roues	48,00 €	52,80 €
Bac roulant neuf 660 L 4 roues	118,45 €	130,30 €
Surcôt pour une serrure sur un bac 2 roues	22,91 €	25,20 €
Surcôt pour une serrure sur un bac 4 roues	24,45 €	26,90 €
Couvercle simple pour bacs de 140 L	5,18 €	5,70 €
Couvercle simple pour bacs de 360 L	13,91 €	15,30 €
Couvercle simple pour bacs de 660 L	43,00 €	47,30 €
Roue libre pour bac 140 L 2 roues	2,91 €	3,20 €
Roue libre pour bac 360 L 2 roues	2,91 €	3,20 €
Roue libre pour bac 660 L 4 roues	15,36 €	16,90 €
Roue avec frein pour bac de 4 roues	19,64 €	21,60 €
Axe pour couvercle de bac 140 L 2 roues	0,82 €	0,90 €
Axe pour couvercle de bac 360 L 2 roues	0,82 €	0,90 €
Axe pour couvercle de bac 660 L 4 roues	0,91 €	1,00 €
Axe de roue pour bac 140 L 2 roues	4,18 €	4,60 €
Axe de roue pour bac 360 L 2 roues	4,18 €	4,60 €
Duplication d'une clé (bac 2R ou 4R)	1,91 €	2,10 €
Fourniture de puces seules	1,82 €	2,00 €
Composteur	29,09 €	32,00 €
Forfaits		
Coût horaire main d'œuvre d'intervention d'un agent CVD	29,09 €	32,00 €
Frais de régularisation de la facture en cas de non-signalement d'un départ	13,64 €	15,00 €
Frais de nettoyage en cas de restitution d'un bac non nettoyé	10,91 €	12,00 €
Gestion déchèteries et biodéchets / Tarifs pièces détachées		
Remplacement de la carte d'accès aux déchèteries	1,82 €	2,00 €
Remplacement d'un bioseau 10 litres	3,64 €	4,00 €
Pneus exclus de la reprise gratuite (pneus souillés, découpés, contenant plus de 5% d'eau, ou contenant des corps étrangers) concernant : - les pneus de véhicules automobiles de particuliers, déjantés, provenant de véhicules de tourisme, camionnettes, 4*4 tous terrains, ... - les pneus de véhicules 2 roues de particuliers, déjantés, provenant de motos, scooters, trials, cross, enduros,	3,64 €	4,00 €
Pneus jantés	4,55 €	5,00 €

PRESTATIONS EXCEPTIONNELLES

Pièces	Tarifs HT	Tarifs TTC
Mise à disposition de bacs et petits équipements		
Forfait de mise en place (livraison, rapatriement, essence, usure du véhicule, frais administratifs) (€/par convoyage)	27,27 €	30,00 €
Forfait de lavage (€/par bac)	4,55 €	5,00 €
Coût de collecte pour un bac OMR 140 (€/par levée)	1,82 €	2,00 €
Coût de collecte pour un bac OMR 360 (€/par levée)	4,55 €	5,00 €
Coût de collecte pour un bac OMR 660 (€/par levée)	8,27 €	9,10 €
Remplacement de gobelets réutilisables (€/gobelet)	1,82 €	2,00 €
Frais de lavage des gobelets réutilisables (€/gobelet)	0,91 €	1,00 €
Mise à disposition de bennes (uniquement à destination des communes)		
Mise à disposition d'une benne de 10 m3 ouverte (€/benne)	85,00 €	93,50 €
Mise à disposition d'une benne de 15 m3 à trappes (€/benne)	90,00 €	99,00 €
Mise à disposition d'une benne de 20 m3 ouverte (€/benne)	85,00 €	93,50 €
Mise à disposition d'une benne de 30 m3 ouverte (€/benne)	85,00 €	93,50 €
Transport d'une benne gravats, incinérables, bois, métaux, cartons, plâtres, plastiques souples ou rigides, végétaux (€/transport)	105,00 €	115,50 €
Transport d'une benne non-incinérables (€/transport)	125,00 €	137,50 €
Traitement de végétaux (€/tonne)	15,00 €	16,50 €
Traitement de gravats (€/tonne)	6,30 €	6,93 €
Traitement de non-incinérables (€/tonne)	151,00 €	166,10 €
Traitement de bois (€/tonne)	25,00 €	27,50 €
Traitement de plastiques souples ou rigides (€/tonne)	85,00 €	93,50 €
Traitement de plâtres (€/tonne)	115,00 €	126,50 €